



[citrap-ne@citrap-ne.ch](mailto:citrap-ne@citrap-ne.ch)  
[www.citrap-ne.ch](http://www.citrap-ne.ch)

Monsieur Olivier Baud  
Chef du Service des transports  
22, rue de Tivoli  
Case postale 1

2002 Neuchâtel

Bevaix le 2 avril 2024

### **Service de cars de substitution de la ligne des Horlogers**

Monsieur le Chef de service,

La ligne ferroviaire des Horlogers est interrompue entre Le Locle et Besançon du 4 mars au 31 octobre 2024, pour des travaux de renouvellement complet de voie entre La Grand-Combe-Châteleu et Longemaison. Si nous nous réjouissons de cette modernisation d'une infrastructure datant en partie de l'ouverture en 1884, cette interruption complique la vie des nombreux voyageurs qui l'empruntent quotidiennement.

Un service de cars de substitution a été mis en place, mais il présente un certain nombre de problèmes pratiques, l'obstacle le plus important étant que ces bus partent de la place du Premier-Août et non de la gare du Locle. Cela implique des parcours à pied importants, car le Remontoir, avec sa capacité de 16 personnes, ne suffit pas à absorber le flot de passagers aux heures de pointe. Il faudrait donc que ces cars arrivent et partent près de la gare ferroviaire.

D'autre part, il n'y a aucune information affichée en gare du Locle pour annoncer l'interruption du trafic ferroviaire à destination et en provenance de Besançon, ni du lieu d'embarquement ou d'arrivée des cars de substitution. Si l'on consulte l'horaire en ligne, on apprend que le chemin vers le service de remplacement n'est pas signalé sur place.

Pour couronner le tout, aucun horaire n'est affiché, ni en gare ferroviaire, ni en gare routière du Locle. On n'a donc pas de vue synoptique du service. Si l'horaire en ligne donne les relations séparément, il n'affiche pas le tableau indicateur d'ensemble de la grille horaire.

Ce manque d'informations pénalise le passager et peut le décourager de recourir aux TP.

Comme le Service cantonal neuchâtelois des transports est partenaire de cette relation franco-suisse, nous nous permettons de nous adresser à votre autorité pour vous demander de remédier à une situation pénalisante pour les voyageurs réguliers ou occasionnels.

En espérant que vous pourrez résoudre rapidement ce problème, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Chef de service, l'expression de nos sentiments distingués.

Nicole Humbert-Droz, présidente